

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :**            postulat  
**Titre :**                Grand-Pont et TIM : on va s'aimer ?  
**Initiant-e(-s) :**    Anouck SAUGY

---

**La dernière étude relative à la structure du trafic au centre-ville datant de 2008, le présent postulat invite la Municipalité à renouveler rapidement l'exercice, notamment sur l'axe Terreaux-Grand-Pont.**

Le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics publie chaque année son « Observatoire de la mobilité » qui vise à mieux cerner les pratiques et les aspirations de la population en matière de mobilité.

L'enquête annuelle, mandatée par la Ville, et réalisée auprès de 3'500 personnes a révélé en 2022 que les Lausannoises et Lausannois se tournent de plus en plus vers la multimodalité, à savoir le libre choix de son moyen de transport en fonction de ses besoins.

Parallèlement à cela, un des objectifs de la politique municipale actuelle est de limiter drastiquement le trafic de transit au centre-ville au profit notamment des piétonnes et des piétons ainsi que de la mobilité durable, en particulier sur l'axe Terreaux-Grand-Pont.

A ce titre, et après dix mois de chantier, le Grand-Pont remis à neuf a réouvert le 3 décembre 2022 à « toutes les formes de mobilité ». Concernant le trafic individuel motorisé (TIM), la réouverture est annoncée comme provisoire.

La dernière étude de la structure du trafic au centre-ville datant de 2008, la postulante, au nom du Groupe PLR, demande qu'une nouvelle étude sur les habitudes, le type de déplacement et le trafic au centre-ville, notamment sur l'axe Terreaux-Grand-Pont, soit effectuée dans les meilleurs délais. Une éventuelle fermeture du Grand-Pont à certaines formes de mobilité, coïncidant ou non avec une future arrivée du tram T1, et les conséquences en découlant ne peut s'effectuer sur des chiffres datant d'une quinzaine d'année. Il est ainsi demandé que cette étude soit initiée avant l'arrivée du tram T1 dans le but de faciliter une éventuelle prise de décision.

Parallèlement à cette nouvelle étude, il est également demandé que la notion de trafic de transit, dans le cadre de la Ville de Lausanne, soit définie de manière précise.

**Conclusions :**

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- Effectuer une nouvelle étude sur la structure du trafic au centre-ville, notamment sur l'axe Terreaux-Grand-Pont, ainsi que sur les types de déplacement.
- Partager les résultats de cette étude avec le Conseil communal dans les meilleurs délais mais avant l'arrivée du nouveau tram T1.

# Conseil communal de Lausanne

---

- Définir de manière précise la notion de trafic de transit dans le cadre de la Ville de Lausanne.

---

Lausanne, le 11 janvier 2023

  
Mme Anouck SAUGY

Signataire(s) :

-----

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :  
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*